

Solicitation No. - N° de l'invitation
W3659-190004/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W3659-190004

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
PET908
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
PET-9-51012

Modification n° 002

Services de traiteur

La présente modification vise à répondre aux questions relatives à la demande d'offre à commandes.

Question :

À l'article 6.7, on fait référence à la clause D3004C du Guide des CCUA, Genre de transport, où on peut lire ceci : « La livraison doit se faire par transport réfrigéré. L'échelle de températures acceptables est de 1,5 °C à 4 °C ou (35 °F à 40 °F). »

Je ne crois pas qu'il y a beaucoup de traiteurs qui ont des camions réfrigérés. Serait-il acceptable de simplement demander que les produits réfrigérés doivent être maintenus à une température entre 4 °C et 1 °C jusqu'à leur livraison, conformément à la clause D0014C du Guide des CCUA?

Réponse :

Non, il ne serait pas acceptable de simplement demander que les produits réfrigérés doivent être maintenus à une température entre 4 °C et 1 °C.

Le transport réfrigéré signifie que le véhicule transportant les produits expédiés est doté d'un système de réfrigération intégré qui maintient les produits à la température souhaitée tout au long du processus de transport.

REMARQUE : Voici ce qu'on peut lire dans la clause D0014C :

« Les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés conformément aux normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui stipulent que les produits congelés doivent être maintenus à une température de -18 °C ou plus basse, et que les produits réfrigérés doivent être maintenus entre 4 °C et 1 °C jusqu'à leur livraison. Tous les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés dans des véhicules réfrigérés et ils ne doivent porter aucun signe de détérioration. Les produits congelés ne doivent pas avoir été congelés plus de 90 jours depuis la date de leur transformation. »

Toutes les autres modalités de la demande d'offres à commandes demeurent inchangées.